

Ville de Saint-Omer

SO!

29 NOVEMBRE
5 JANVIER



NOËL

à Saint-Omer

L'imaginaire est un pouvoir
#saintomer

Magazine d'informations municipales
n°17 | Hiver 2019



www.ville-saint-omer.fr

04



NÖEL À SAINT-OMER

06



PATRIMOINE

10



ILS SE SONT
INSTALLÉS

12



JEUNESSE

15



JUMELAGE

18



CADRE DE VIE

SO! Saint-Omer
n°17 | Hiver 2019

Magazine d'informations municipales

Adresse :
Mairie de Saint-Omer
16, rue Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex.
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr
Directeur de la Publication : François Decoster
Conception graphique : Service Communication de la ville de Saint-Omer
Mise en page : Service Communication de la ville
Impression : Nord'imprim
Tirage : 7800 exemplaires.
Dépôt légal à parution
ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la ville



Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

En cette fin d'année je souhaite vous présenter La Station, le lieu d'innovation de Saint-Omer avec une gare dedans, ouvert à tous.

Désormais rendu à tous, ce site patrimonial qui était fermé depuis 2011 est pleinement inscrit dans la modernité en y proposant, vous le verrez, bien plus qu'un lieu d'accueil pour les usagers du train.

Vous découvrirez dans ce magazine les vocations de La Station qui a ouvert ses portes après trois années de travaux qui ont permis de redonner à ce monument historique son lustre d'antan, véritable porte d'entrée de notre territoire.

Ce travail de valorisation et de réhabilitation du patrimoine et des équipements de la Ville nous a aussi permis de recevoir en octobre, à Paris, le prestigieux prix national «Les Rubans du Patrimoine» pour la réhabilitation du Théâtre.

Par ailleurs, vous découvrirez au fil des pages les nouvelles identités des Maisons de quartier parfaitement identifiées grâce à une signalétique sobre et élégante, fruit d'un travail mené avec les Conseils de quartier et les services municipaux.

Aussi, nous reviendrons également sur les réunions de concertation publique pour le devenir du jardin public qui fêtera ses 125 ans en 2021.

Enfin, vous constaterez que la politique de circulation dans la ville poursuit sa mue avec 73 nouvelles places de parking aux 45 minutes gratuites et l'instauration d'une première zone 30 dans les quartiers Bachelin, Esplanade et dans le centre-ville.

Bonne lecture,

Joyeuses fêtes et belle année 2020.

Fidèlement,



François DECOSTER
Maire de Saint-Omer

NOËL

à Saint-Omer

Du 29 novembre au 5 janvier, la ferveur de Noël et des fêtes de fin d'année gagne Saint-Omer. Marché de Noël, grande roue, manèges...

Laissez-vous porter par ce mois pas comme les autres !

GRANDE ROUE & MANÈGES

29 novembre au 5 janvier - Place Foch

Lundi au vendredi : 11h/20h, Samedi : 10h/00h,
Dimanche : 14h/22h

A bord de la grande roue, prenez un peu de hauteur et contemplez la vue qui s'offre à vous.

De jour comme de nuit, le panorama est à couper le souffle. Pour les moins téméraires, les manèges vous procureront quelques sensations.

MARCHÉ DE NOËL

29 novembre au 24 décembre - Place Foch

Lundi au vendredi : 12h/19h, Samedi : 10h/20h,
Dimanche : 14h/20h
Fermeture le 24 décembre à 17h

Envie de faire un cadeau original, de peaufiner votre table de fête, ou de boire un chocolat chaud ?! Vous trouverez votre bonheur dans les chalets du marché de Noël.

De plus, quelques animations vous seront proposées :

Atelier sculpture sur ballons : Samedi 30 novembre, mercredi 11 & samedi 21 décembre de 15h à 18h

Atelier maquillage : mercredi 4 décembre, mercredi 18 décembre & samedi 21 décembre de 15h à 18h

Magicien : le samedi 7 & samedi 14 décembre de 15h à 18h

CHALET DU PÈRE NOËL

30 novembre au 24 décembre - Place Foch

Mercredi, Samedi, Dimanche : 15h/19h30, les 21, 22 & 23 décembre : 15h/19h30,
le 24 décembre : 15h/17h

Venez rencontrer le Père Noël dans son joli chalet. Sa boîte aux lettres sera à la disposition des petits et des grands jusqu'au jour J. Déposez vos plus beaux courriers, ou vos plus beaux dessins, et faites un vœu.

PARADES DE NOËL

- **MASCOTTES :**
Dimanche 1er & dimanche 28 décembre de 15h à 18h
- **TRANSFORMERS :**
Dimanche 8 & dimanche 22 décembre de 15h à 18h
- **CIRCUS PARADE :**
Dimanche 15 décembre de 15h à 18h

MARCHÉ DE NOËL ASSOCIATIF, PLACE VICTOR HUGO

- Samedi 7 décembre de 10h à 20h :
Audo-tri, Emmaüs, Les archers de la Saint-Georges, Les caisses Audomaroises, le WCOD
- Dimanche 8 décembre de 14h à 20h :
Audo-tri, Emmaüs, Les archers de la Saint-Georges, Solidarité travail, le WCOD
- Samedi 14 décembre de 10h à 20h :
SPA, les restos du coeur, les caisses Audomaroises, Solidarité travail
- Dimanche 15 décembre de 14h à 20h :
SPA, les restos du coeur, les caisses Audomaroises, ZumFitTempsDanse
- Samedi 21 décembre de 10h à 20h & Dimanche 22 décembre de 14h à 20h :
Association Bethlehem, les Musicos, Emmaüs, Solidarité travail

LES CONTES DÉCALÉS ET REVISITÉS MADE IN SCEAU DU TREMPLIN

Samedi 7 décembre, Samedi 14 décembre, Dimanche 15 décembre, Samedi 21 décembre & Dimanche 22 décembre de 15h à 18h - Place Victor Hugo

Prenez quelques fées, sorcières, ogres et autres princes et princesses... Mélangez-les dans un chaudron ! Ajoutez une pincée de magie de Noël et un soupçon de folie... Laissez mijoter et plongez dans les royaumes décalés et totalement revisités »

Durée du spectacle : 20 à 25 min (pour 3 contes tirés au sort par le public). Tout Public

OPÉRATION «UN JOUET POUR NOËL»

Samedi 14 décembre de 10h à 18h - Place Foch

Delta FM propose à ses auditeurs de déposer des jouets neufs ou en bon état pendant ses émissions en direct. Plutôt que de garder ça dans un coin autant en faire profiter d'autres enfants.

GRANDE VENTE DE NOËL DE LA CROIX-ROUGE

Vendredi 6 et samedi 7 décembre de 9h à 17h, rue Allent

CONCERT & DANSE

- Samedi 14 décembre à 17h, place Victor Hugo : Danse de lanternes avec la Bagarnette
- Dimanche 15 décembre à 17h, Arques : Concert de l'Harmonie de Saint-Omer.
Informations et réservations : www.labarcarolle.org
- Dimanche 22 décembre à 18h, Cathédrale : Concert du Choeur des Baladins
- Dimanche 5 janvier à 15h30, Salle Vauban : Concert Viennois du Nouvel an avec l'Orchestre de la Morinie.
Billetterie : Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer

LES ANIMATIONS DU MUSÉE DE L'HÔTEL SANDELIN

- Dimanche 15 décembre à 15h30 : Rdv de la comtesse
« Chaussez les lunettes du 18e siècle ! »
Famille, à partir de 6 ans | gratuit
- Dimanche 22 décembre à 15h30 : Visite des collections « Sextuples »
Ado- adulte | gratuit
- Vendredi 27 décembre à 14h : Jeu en famille « L'œuvre mystère », à partir de 8 ans | 7€, 5€ sur réservation
- Dimanche 29 décembre à 15h30 : Visite de l'accrochage « L'art du regard »
Ado-adulte | Gratuit

CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE D'AGGLOMÉRATION

- Samedi 21 décembre à 15h30
Gratuit | Dès 6 ans
Toutes oreilles dehors - Pagaille sur les rails

VISITES MERVEILLEUSES

- Vendredi 13 décembre à 18h30 : balade gourmande dans le centre-ville de Saint-Omer
- Samedi 28 décembre à 17h : le regard de la comtesse, visite thématique au musée Sandelin
- Vendredi 3 janvier à 18h30 : balade contée dans le centre-ville de Saint-Omer
- Samedi 4 janvier à 17h : le palais de la cathédrale, visite et animations autour de la maison rénovée par le consul honoraire de Suède, l'ancien laboratoire.

Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer

GRAND JEU
DES COMMERÇANTS*

*J'achète à Saint O
je gagne
des cadeaux**

29 NOVEMBRE
24 DÉCEMBRE

3 UNE
AU GRATTAGE
DEUX
AU TIRAGE
CHANCES DE GAGNER!

Logos: Saint-Omer Cité Marchande, OKA, CAPSO, M. Voyages

Que faire de mon sapin après Noël...

Dès le 26 décembre, la ville de Saint-Omer met à disposition des points de collecte afin que ceux qui souhaitent se débarrasser de leur sapin (naturel et sans décoration) puissent lui offrir une seconde vie. Une fois déposés, les sapins sont collectés puis broyés. Les copeaux récupérés seront recyclés et installés aux pieds des massifs en ville afin de limiter la pousse des herbes indésirables. Les points de collecte seront matérialisés par des enclos avec des barrières disposées aux endroits suivants :

- Boulevard Pierre Guillain (à côté du rond-point du cinéma)
- Bas de la Rue de Dunkerque (au niveau du rond-point)
- Dans l'espace vert en bas de la rue Saint-Bertin (au coin de la rue des moulins)
- Saint-Exupéry
- Place de la Ghière
- Place de Lyzel
- Place Perpignan

PATRIMOINE

La gare, métamorphosée en La Station, rouvre ses portes

Les Audomarois et ses usagers l'avaient quittée en 2011, en triste état. Le bâtiment de la gare de Saint-Omer, abandonné par la SNCF, fermait alors ses portes pour cause de danger. Cette parenthèse se referme. Le 15 novembre, La Station, lieu d'innovation de Saint-Omer avec une gare, a ouvert ses portes. Retour sur les grandes dates de l'histoire de ce bâtiment emblématique de notre ville.

1904

Inauguration de la nouvelle gare de Saint-Omer, qui remplace la première devenue trop petite.

1984

La gare de Saint-Omer est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

2011

Le 10 mars, la SNCF est contrainte de fermer le bâtiment au public car des verrières et des pierres menacent de tomber. Des préfabriqués sont installés un mois plus tard pour accueillir les guichets de vente.

2014

Le parvis de la gare devient piétonnier, une gare routière et un dépose-minute pour les voitures sont créés entre le bâtiment historique de la gare et les préfabriqués qui accueillent les guichets temporaires de la SNCF.

2016

Le 17 mai. La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, présidée par François Decoster, Maire de Saint-Omer, rachète la gare pour 200 000 euros. C'est la première fois en France qu'une collectivité rachète une gare pour... lui permettre de retrouver sa fonction première.

2016

Juin. Inauguration du pavillon préfigurateur de La Station sur le parvis de la gare. Ce pavillon offre, à l'échelle 1/20e, la plupart des services qui seront proposés dans La Station, lors de son ouverture. En un peu plus de deux ans d'existence, le pavillon a vu passer plus de 20 000 personnes qui se sont familiarisées aux nouveaux modes de travail : télétravail, travail nomade et coworking ainsi qu'aux nouveaux outils : imprimantes 3D ou encore brodeuses numériques...

2017

1er janvier: création de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) qui reprend le projet de métamorphose de la gare d'agglomération.

2017

Janvier. Début des travaux de la gare avec le démontage des aménagements intérieurs.

2017

11 septembre. Fermeture d'une partie importante du parvis de la gare pour installer l'échafaudage nécessaire aux travaux.

2019

8 juillet. Signature du protocole d'achat de la « cour fret » par la CAPSO à la SNCF via l'Etablissement Public foncier.

2019

15 novembre. La Station ouvre ses portes.



Ce qu'on y trouvera ...



Les travaux ont été menés par les cabinets d'architecte Nathalie T'Kint et Richez associés. Ils ont consisté à restaurer l'existant, notamment le clos et le couvert, mais surtout à aménager et à occuper l'espace intérieur. Les architectes ont construit « une boîte dans la boîte », comme ils disent. C'est-à-dire qu'ils ont créé des espaces supplémentaires en ajoutant deux étages dans le hall principal. Ces espaces créés permettent désormais de relier les ailes Calais (à l'ouest) et Lille (à l'est) sans passer par le rez-de-chaussée.

On trouvera dans la Station des espaces dédiés au coworking, certains gratuits, et au fablab, des bureaux, réservés aux abonnés, pour accueillir entre deux et cinq personnes et des salles de réunions.

Au rez-de-chaussée, les usagers trouveront un espace de vente mutualisé des tickets de train de la SNCF et des titres de transport pour Mouvéo, le réseau de transport en commun de l'agglomération du Pays de Saint-Omer. On y trouvera enfin, une Micro-folie, c'est-à-dire un musée virtuel qui permettra de découvrir via des outils numériques, les œuvres des plus grands musées français et un commerce : sandwicherie, point poste, retrait de colis...

Deux terrasses aériennes, avec une vue imprenable sur les ruines de l'abbaye Saint-Bertin, ont été aménagées pour travailler ou pour attendre son train dans une ambiance cosy et décontractée.

Les travaux ont coûté 16,7 millions d'euros HT à la CAPSO. Ils ont été subventionnés à hauteur de 9 millions d'euros par l'Europe, l'Etat et la Région des Hauts-de-France (soit plus de 53.5% des cofinancements pour notre agglomération).

Un week-end historique

Le 15 novembre dernier, la gare de Saint-Omer, devenue La Station, a repris vie, après 8 ans de fermeture. D'abord ouverte aux Audomarois, et à toutes les personnes ayant connu ce lieu emblématique, elle a ensuite été inaugurée, le lundi 18 novembre, en présence de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Patrick Bedague, président de la CAPSO, François Decoster, Maire de Saint-Omer, David Lacombled, Président de la Station, Claude Solard, Directeur Général SNCF Gares et Connexions, et des élus du pays de Saint-Omer.



Saint-Omer

EXPOSITION DE LA GARE À LA STATION Les ambitions d'un territoire (1900-2019)

PAVILLON - PLACE DU 8 MAI 1945, SAINT-OMER - **ENTRÉE GRATUITE**

À partir du 16 NOVEMBRE 2019
DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 14H À 18H

50 JOURS
pour (re)découvrir
la gare et son
quartier



50 jours pour (re)découvrir la gare et son quartier !

Du 16 novembre 2019 au 4 janvier 2020

A l'occasion de la réouverture de la Station, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer Flandre Intérieure qui porte le label Pays d'art et d'histoire organise une exposition intitulée « De la gare à la STATION : les ambitions d'un territoire (1900-2019) ».

L'exposition vous invite à parcourir le temps : remonter un siècle d'histoire de la gare, comprendre sa restauration depuis 2015 et se projeter dans son quartier dans les prochaines décennies ! Revivez les grandes étapes du passé du bâtiment à l'aide de documents inédits provenant de collections privées et publiques. Un espace de projection vous fait découvrir les secrets de la restauration du monument historique et son adaptation aux nouveaux usages. Le parcours ludique vous plonge enfin dans le futur du quartier : nouvelles constructions, activités...

Lieu : Place du 8 mai 1945 - Pavillon devant la gare

Horaires : du mardi au vendredi de 14h à 17h et du samedi au dimanche de 14h à 18h.

Entrée libre et gratuite. Possibilité d'être accompagné par un médiateur.

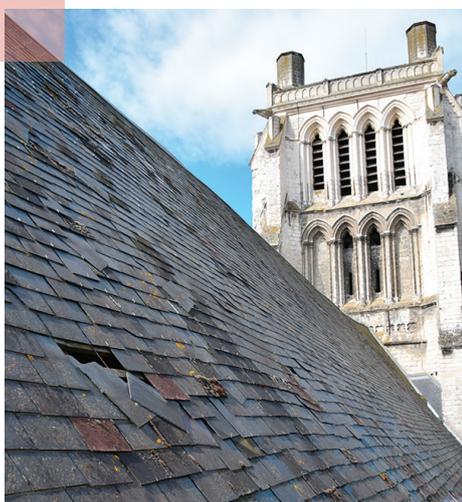
Remise des rubans du Patrimoine

Le 25 octobre dernier, la ville de Saint-Omer a reçu, dans le cadre du Salon International du Patrimoine Culturel le Prix national « Les rubans du Patrimoine » pour la réhabilitation exemplaire de son Théâtre dans la catégorie des communes entre 3 500 et 20 000 habitants. Le jury a élu notre ville parmi les 128 dossiers éligibles cette année.



RETOUR SUR...

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS



Une opération urgente de sécurisation et de sauvegarde de la toiture de l'Église Saint-Denis a été votée lors du Conseil Municipal, du 19 juin dernier.

L'action du temps et des intempéries ont engendré des dégradations importantes de la couverture en ardoises et désormais il faut agir vite pour préserver ce patrimoine gothique du XIIIe siècle.

Fin septembre, les travaux ont débuté par le déménagement des œuvres et la protection des tableaux, la pose d'un échafaudage intérieur et extérieur, et le désamiantage de l'édifice.

Actuellement, le chantier se poursuit avec le nettoyage des voûtes, et la rénovation de la charpente.

ILS SE SONT INSTALLÉS



LE BOG BAR



C'est dans son établissement, rue Louis Martel, que le SO ! a rencontré Lucas Bogaert, un Audomarois de 23 ans qui s'est lancé dans l'aventure d'ouvrir un bar dans sa ville natale. Intermittent du spectacle dans la capitale en tant qu'Ingénieur du son, le jeune entrepreneur a relevé ce défi un peu sur un coup de tête.

Il avoue que l'expérience n'est pas de tout repos mais quelques jobs d'étudiants dans le commerce, un contact facile avec les clients et un soutien important de ses parents, eux-mêmes commerçants, lui permettent de gérer au mieux ce nouveau projet. Une belle surprise pour lui et de la satisfaction aussi car ce bar, il le souhaitait ouvert à tous et il l'a pensé en laissant la part belle à la musique et aux produits de qualité, variés et choisis pour leur originalité.

Et pourquoi Saint-Omer ?

Une belle opportunité s'est présentée et il ne l'a pas laissée passer. Alors qu'il dinait au restaurant avec ses parents, dans cette même rue, ils repèrent ce local, réfléchissent et se renseignent dès le lendemain. L'aventure commence très rapidement : un mois et demi plus tard le bar accueille ses premiers clients !

Quelle sera la suite ?

Lucas fourmille d'idées pour la suite ! Saint-Omer est vivante et il souhaite avoir une part active dans ce dynamisme qui fait rayonner notre ville.



REM'S BURGER



Le SO ! est allé à la rencontre de Rémy Samyn qui a ouvert en août dernier le Rem's Burgers au 5 rue du Huitième de Ligne. La restauration : c'est sa passion ! A 27 ans, ce jeune Dunkerquois a derrière lui 11 ans d'expérience, d'abord comme commis puis pendant plusieurs années comme chef des restaurants d'un groupe hôtelier.

Très tôt l'idée de se lancer dans un projet personnel le motive : ouvrir son restaurant spécialisé dans les burgers avec des sandwiches de qualité, frais et faits maison aux tarifs accessibles au plus grand nombre. De l'idée, aux travaux d'aménagement en passant par la conception du logo : un an après, quasiment jour pour jour, le Rem's Burger ouvrait ses portes.

Et pourquoi Saint-Omer ?

Après avoir prospecté dans de nombreuses villes du territoire, une ville de taille moyenne et dynamique comme la nôtre l'a séduit. Et puis, il a eu un coup de cœur pour le local. Il correspondait parfaitement à son projet de cuisine ouverte avec une belle vitrine donnant sur une rue piétonne.

Quelle sera la suite ?

Rémy projette d'ouvrir d'autres restaurants et de lancer sa franchise dans toute la France. Une ouverture sur Dunkerque est sur les rails pour 2020 et ensuite il pense à Lille. Mais les Audomarois sont bien les premiers à avoir essayé et adopté le Rem's Burger !

Horaires : tous les jours 7 jours sur 7 midi et soir / 03 91 93 48 85



EN PARALLÈLE



Laetitia Martel commerçante rue de Dunkerque depuis 2002 avec sa boutique de déco Organdi a ouvert en septembre une seconde boutique de prêt-à-porter En parallèle. Passionnée de déco et de belles choses, cette entrepreneuse dynamique a décidé de faire de sa passion son métier après un parcours de formation totalement différent. 17 ans plus tard elle ne regrette absolument pas son choix !

Elle ne nous cache pas que les premières années demandent beaucoup de temps et d'énergie mais au fur et à mesure deux vendeuses sont venues lui prêter main forte ce qui lui a permis de se dégager du temps pour se lancer dans un projet « En parallèle » : apparemment le nom était tout trouvé !

Organdi proposait déjà des sacs à main, écharpes et bijoux mais n'offrait pas assez de place pour les vêtements, il fallait donc s'agrandir. Un nouveau challenge pour la commerçante. Elle est ravie d'ajouter la mode à son activité indépendante et ainsi venir diversifier l'offre déjà existante. Elle prend beaucoup de plaisir à trouver des collections sympas à des prix raisonnables chez différents fournisseurs

Et pourquoi Saint-Omer ?

Alors que le projet d'ouvrir sa première boutique de décoration se met en place, un ami commerçant dans la rue lui parle d'un local qui s'est libéré récemment. Elle se dit alors que Saint-Omer correspond à ce qu'elle recherche et saisit l'opportunité qui s'offre à elle. Et pour la seconde, pas la peine de se poser la question c'était une évidence : rester dans le centre-ville et privilégier la proximité.

Quelle sera la suite ?

Les deux boutiques étant côte à côte pourquoi ne pas un jour les rassembler ? Et puis le local d'En parallèle n'est pas totalement exploité : bref il y a encore de quoi se projeter pour les prochaines années !



AMBULANCES LANDRON



Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Omer a acté par délibération du 30 mars 2015 la vente du hangar rue de la gaité à la société Les Ambulances Landron. Devenus vétustes et inadaptés à leurs missions, le service Ville propre a quitté ces locaux en janvier dernier pour s'implanter dans de nouveaux bâtiments situés rue Jean Derheims.

La vente de ce hangar, situé à l'arrière des locaux actuels de l'entreprise offrent l'opportunité de fournir de meilleures conditions d'accueil aux 45 salariés des Ambulances Landron contribuant ainsi à leur croissance.

La Ville de Saint-Omer et les Ambulances Landron sont satisfaites que cette transaction puisse participer au maintien d'un service de proximité en centre-ville et agisse ainsi pour le développement et le renforcement de l'attractivité économique de l'Audomarois.

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL



LES ATELIERS PARENTS / ENFANTS

Ouverts à tous de Septembre à Juin

Ils favorisent les relations parents/enfants par la pratique d'activités ludiques et éducatives. Ils donnent l'envie aux parents de mettre en place des activités adaptées avec leurs jeunes enfants pouvant être reproduites à la maison.

LES ACCUEILS SOIRÉES

Ouverts les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h.

Organisés après l'école, les accueils soirées sont encadrés par des animateurs et responsables permanents de chaque Maison de Quartier. Ils fonctionnent autour d'un projet pédagogique adapté aux enfants et jeunes décliné au travers d'activités ludiques, culturelles et sportives.

DES PETITES ET DES GRANDES VACANCES

Situé à la Maison des Associations, le Centre Social et Culturel de Saint-Omer propose de multiples animations sportives, culturelles, ludiques, technologiques, manuelles, des sorties, grands jeux, équitation, piscine, mais également de nombreuses sorties, à la mer, parc d'attractions, ferme pédagogique, en forêt, le tout adapté à chaque tranche d'âge.

Ils fonctionnent durant les vacances d'automne, de Noël, d'hiver, de printemps et 8 semaines en juillet et août, du lundi au vendredi.

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

- 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.
- garderie à partir de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h.
- possibilité de cantine entre 12h et 14h

DES MERCREDIS ET SAMEDIS

Situés dans les Maisons de Quartier que gère le Centre Social et Culturel, ces centres de loisirs sont ouverts aux enfants dès 4 ans de septembre à juin, hors périodes de vacances scolaires. Ils fonctionnent de 14h à 17h.

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE SAINT-OMER :

Siège Social :

Rue de Longueville, allées des sports
03.21.93.59.91

Facebook : cscsaintomer
saintomer.centres-sociaux.fr

Maison de Quartier Faubourgs

salle Diderot, place de la Ghière

Maison de Quartier Laennec/Esplanade

rue du général Leclercq

Maison de Quartier Mathurin

rue des écoles

Maison de Quartier Perpignan

37bis rue de la commune de Paris

Maison de Quartier Saint-Exupéry

rue Antoine de Saint Exupéry



MAISONS DE QUARTIER : UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE



Depuis quelques jours, les Maisons de Quartier de la ville sont désormais visibles grâce au travail commun des conseils de quartier et des services municipaux. En effet, une signalétique, inexistante jusqu'à présent, a été installée sur les façades des bâtiments. Ainsi une identité graphique a été créée et déclinée en différentes couleurs pour chaque quartier. Des travaux de peinture et d'aménagement, réalisés par les services techniques municipaux ont également accompagné la mise en valeur des entrées de chaque maison de quartier.

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AUDOMAROIS

Comme le souhaite désormais la tradition, le 11 novembre dernier le CMJA a officiellement élu son nouveau Maire. Cette année, 4 candidats étaient en lice. C'est finalement Anthonyn BRAEMS-VASSEUR qui a été désigné Maire et qui succède à Anaïs VANHAEZEBROUCK.

Puis, le conseil s'est joint au Conseil Municipal afin de commémorer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre au Monument aux Morts.



UNE NAISSANCE UN ARBRE



Cette année c'est la 5^e édition de l'opération « une naissance, un arbre ». La Ville de Saint-Omer a mis en place cette action forte et pleine de sens pour préserver la nature et la planète qui se traduit par un geste symbolique : planter un arbre pour chacun des bébés nés au cours de l'année. C'est avec l'ONF (Office National des Forêts) que nous avons signé une convention pour planter 250 arbres par an dans les forêts toutes proches.

La Ville de Saint-Omer s'engage donc pour lutter contre le changement climatique et préserver notre planète, elle renouvelle son engagement en faveur des générations futures et pour la préservation de leur environnement en mettant en place cette opération « une naissance, un arbre ».

Cette année, ce sont 179 enfants qui ont vu le jour à Saint-Omer entre le 1^{er} Octobre 2018 et le 30 Septembre 2019. Pour chacun, c'est un arbre

qui va être planté grâce à notre partenariat avec l'Office National des Forêts qui gère l'entretien et le renouvellement des forêts comme celles de Clairmarais ou de Tournehem par exemple.

Ce sont 250 arbres qui vont être plantés même si le nombre de naissances cette année ne s'élève « qu'à » 179...

La plantation de ces arbres permettra :

- de renouveler la forêt pour les générations futures
- de protéger le patrimoine naturel et la biodiversité
- de purifier l'air et lutter contre les effets du changement climatique car chaque arbre produit de l'oxygène et fixe du carbone
- de purifier l'eau
- de protéger le sol

Sur place, dans la parcelle forestière, un panneau d'informations expliquera la démarche et rappellera que chaque arbre a été planté pour chacun des bébés nés entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 septembre 2019 à Saint-Omer.

Pour concrétiser cette action, un diplôme a été remis aux parents de chaque enfant présent lors de la cérémonie qui a eu lieu le Samedi 30 Novembre 2019 à 10h30 à la maison de quartier Saint-Exupéry.

Depuis 2014, la ville de Saint-Omer, a ainsi contribué à planter 1250 arbres dans les forêts voisines de notre ville, à Clairmarais ou à Tournehem-sur-la-Hem.

ACCOMPAGNER UN JEUNE DANS L'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE

C'est une démarche inédite que le CCAS de la ville de Saint-Omer propose : mettre à profit l'expérience de conducteurs confirmés pour superviser les jeunes lors de leur conduite accompagnée.

Comment ça marche ?

Après la période d'apprentissage de l'adolescent en auto-école (20 heures de conduite minimum et réussite au code), l'élève conduit jusqu'à la date de son examen au permis de conduire le véhicule de l'accompagnateur volontaire en compagnie de ce dernier.

Bon à savoir :

- Ce dispositif n'engendre aucun frais supplémentaire auprès des compagnies d'assurance
- Afin d'aider l'accompagnateur, un rendez-vous préalable de 2h avec l'élève et le formateur a lieu sur le véhicule auto-école à la fin de la formation initiale (20h de conduite + code)
- Au cours de sa formation, l'élève et l'accompagnateur devront assister à 2 rdv pédagogiques à l'auto-école (1h sur véhicule - école et 2h en réunion en salle). Le premier entre 4 et 6 mois après avoir parcouru 1000 km et le second après avoir parcouru 3000 km.

Ce dispositif permet de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière et d'échanger avec d'autres conducteurs

Une expérience enrichissante pour tous : révision du code de la route, création de liens intergénérationnels, perfectionnement sous un œil avisé...



Anniversaire du JUMELAGE

1969-2019

IEPER
België

DETMOLD
Deutschland

SAINT-OMER
France

50
ANS



50 ANS...

Les 28 et 29 septembre la Ville de Saint-Omer et le Comité de Jumelage ont célébré le 50^e anniversaire des jumelages avec les Villes d'Ypres en Belgique et Detmold en Allemagne.

Ces jumelages ont vu le jour très exactement le 4 mai 1969 avec la Ville d'Ypres et le 29 juin 1969 avec la Ville de Detmold. Durant ce weekend de Festivités de nombreux exemples ont démontré l'intérêt des jumelages notamment à travers une rencontre inédite de cinq établissements audomarois et le même nombre pour Detmold.

Élèves, étudiants, professeurs et proviseurs ont, durant deux heures, renforcé les échanges et d'autres se sont créés puisque pour la première fois le Collège de l'Esplanade et le Stadtymnasium vont travailler ensemble.

Le Lycée Professionnel du Pays de Saint-Omer (LYPSO) entretient, quant à lui depuis de nombreuses années, des échanges avec le Collège Felix-Fechenbach-Berufsskolleg et va désormais en établir un, plus officiellement, avec le Collège Dietrich-Bonhoeffer.

La journée du samedi 28 septembre s'est poursuivie par un concert de l'Harmonie d'Ypres accompagné des danseuses de la fête des chats « Snoezepoezen » sur le parvis du Théâtre. Puis le soir, la Chapelle des Jésuites a vibré aux sons des répertoires classiques français, allemands et belges devant un public audomarois venu en nombre.

A noter également la participation d'une quinzaine de cyclistes allemands qui sont arrivés de Detmold le jeudi 26 septembre au soir en ayant parcouru près de 500km en quelques jours. Enfin, la présence des Maires des trois villes ; Rainer Heller, Bourgmestre de Detmold, Emmily Talpe, Bourgmestre, d'Ypres et François Decoster, Maire de Saint-Omer, a permis de déclarer ensemble leur intention de signer pour ces prochaines années la convention des Maires pour le Climat et l'Énergie.

C'est aussi cela le jumelage du 21^{ème} siècle. Le changement climatique n'a pas de frontières et s'engager ensemble dans une politique environnementale fait partie des nouvelles collaborations.



TÉMOIGNAGES DES MEMBRES DU COMITÉ DE JUMELAGE

« En 1967-1968, alors élève en classe de terminale, je fréquente la Maison des Jeunes et de la Culture de la rue Carnot à Saint-Omer et m'associe pleinement au projet de voyage à Detmold en avril 1968. Le premier déplacement emmène une cinquantaine de jeunes Audomarois âgés de 16 à 30 ans, à l'invitation des lycéens allemands. Nous sommes en pleine réconciliation franco-allemande voulue par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer. Notre génération est avide de découvrir ce pays avec lequel nos parents et grands-parents ont connu une relation si difficile durant un siècle.

En 1969, il nous revient de recevoir nos hôtes. Entretemps, les rencontres individuelles se multiplient avec nos correspondants. [...] De nombreuses associations audomaroises font le déplacement à Detmold et reçoivent leurs amis allemands. Des liens personnels forts se nouent si bien qu'une cérémonie de jumelage est programmée par les deux municipalités.

Pendant les quarante années de ma carrière professionnelle, j'ai enseigné l'allemand à environ 6 000 lycéennes et lycéens de l'Audomarois. Considérant les contacts directs comme un complément indispensable à un enseignement scolaire [...] L'apprentissage d'une langue est le meilleur moyen d'accéder à sa culture, son histoire, sa littérature, sa musique, sa vie économique et de s'imprégner de la mentalité et du style de vie de ses habitants »

Extrait de témoignage de Bernard Doncker, professeur agrégé d'allemand en retraite

« Ce voyage du 11 Avril 1968 nous a permis de découvrir cette si jolie ville, ses environs et ses sympathiques habitants et d'officialiser par la suite en 1969 à Detmold et en 1970 à Saint-Omer, ce formidable jumelage dont nous fêtons les 50 ans !

En 1968, nous avons été pour la plupart hébergés dans des familles. Ce qui fut le cas pour moi et marqua le début d'une longue et belle amitié avec Constanze Reich, avec Manfred Trupka, puis en 1998 avec Sabine et Peter Althof lors du déplacement de l'Atelier Choral du Conservatoire de Musique de Saint-Omer.

Nos rencontres, en France ou en Allemagne, au fil du temps, ont vu les arrivées des conjointes, conjoints, enfants et petits-enfants, et je les ai toujours vécues comme une petite pierre à l'édifice de l'Europe, certes imparfaite mais qui a le mérite d'exister, car elle permet ces échanges entre nous et aide à maintenir la Paix entre les Nations qui la compose. »

Elisabeth Podevin-Despinoy témoigne de ses amitiés liées en Allemagne grâce au Comité de Jumelage

3 questions à Catherine Rebergue, présidente du Comité de jumelage

Comment avez-vous vécu le week-end anniversaire de septembre dernier ?

Cela a été un week-end très riche en émotions et en échanges, avec des temps forts inoubliables. Beaucoup de souvenirs évoqués avec les personnes à l'origine du jumelage avec Detmold par exemple. Des moments plus solennels lors de la cérémonie protocolaire au Moulin à Café. Tout ceci entrecoupé de temps festifs avec la danse des chats d'Ypres ou les différents concerts.

Aussi, le dimanche matin alors que les festivités touchaient à leur fin, il y avait beaucoup d'émotions de voir partir nos invités.

Grâce à ce week-end, les habitants ont eu un aperçu des différents liens qui se sont tissés entre les villes jumelées. Pourriez-vous nous en parler rapidement pour nos lecteurs qui n'ont peut-être pas eu la chance d'y assister ?

Le Comité participe au cortège nautique depuis 3 ans. Nous organisons également des visites dans les villes de Deal, Ypres ou Detmold ouvertes à tous les Audomarois, adhérents ou non.

Nous sommes aussi facilitateurs dans les échanges entre lycéens, de Detmold et Saint-Omer pour le moment, mais on envisage d'élargir le concept avec la ville de Deal. De même, pour les Audomarois qui souhaitent faire profiter leurs enfants d'un échange pour perfectionner la pratique d'une langue étrangère, nous les aidons à mettre en place leur projet avec des correspondants sur place.

Le Comité de jumelage est le lien entre les villes jumelées, les élus et les habitants.

Comment voyez-vous les prochaines années ?

Nous souhaiterions que plus de jeunes s'investissent au sein du comité, c'est l'objectif qui guidera nos futurs projets, notre moteur pour les années à venir. D'ailleurs, on a entamé des projets avec le Centre social et culturel avec cet objectif.

Mais aussi, intensifier les échanges avec Deal, notamment avec les scolaires. J'y travaille actuellement avec Sébastien Cailliau, conseiller municipal délégué.

Nous avons également un projet de prévu avec des marcheurs et la ville d'Ypres.

Bref, encore de belles surprises et un bel avenir pour le comité de jumelage.



CADRE DE VIE

Ville de Saint-Omer

73 EN 2019 NOUVELLES PLACES

SO! PARK & SHOP

45 MINUTES DE STATIONNEMENT GRATUIT SANS TICKET & SANS DISQUE BLEU

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H

172 places SO! Park & Shop dans toute la ville

Rue de Dunkerque	36 places	Rue Carnot	12 places
Rue d'Arras	33 places	Rue Gambetta	10 places
Place Victor Hugo	27 places	Rue de l'Écusserie	4 places
Place Foch	25 places	Rue de Calais	4 places
Place Pierre Bonhomme	18 places	Rue Henri Dupuis	3 places

www.ville-saint-omer.fr

SAINT-OMER « VILLE 30 »



Progressivement, l'ensemble de la ville passera en zone 30, le 50 km/h deviendra l'exception sur quelques axes. Depuis la rentrée, une 1ère phase a été aménagée dans le centre-ville, dans les quartiers de l'Esplanade et du Bachelin. Aussi 120 nouveaux panneaux ont été installés et 50 ont été changés ces dernières semaines. Ils délimitent une large zone de 8,4 km de voirie.

Voici un rapide rappel du fonctionnement de cet aménagement qui réduit le risque d'accidents, favorise piétons et vélos pour une ville apaisée et plus de confort pour tous.

Pourquoi réduire la vitesse ?

La limitation à 30 km/h permet de réduire considérablement le risque d'accidents et leur gravité, mais aussi de diminuer les nuisances sonores et la pollution. La zone 30 favorise les modes de déplacement doux par la création de doubles sens cyclables et améliore le cadre de vie.

Comment s'organise une zone 30 ?

Le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs y est plus facile. Outre des panneaux de signalisation, une signalétique au sol a été également réalisée.

Autre particularité de la zone 30 : les vélos peuvent y circuler à double sens. Pour les cyclistes, c'est un bon moyen de réduire les temps de parcours en simplifiant les trajets dans la ville.

MODIFICATIONS DE CIRCULATION

Depuis septembre, dans le quartier Perpignan, un nouveau sens de circulation a été mis en place.

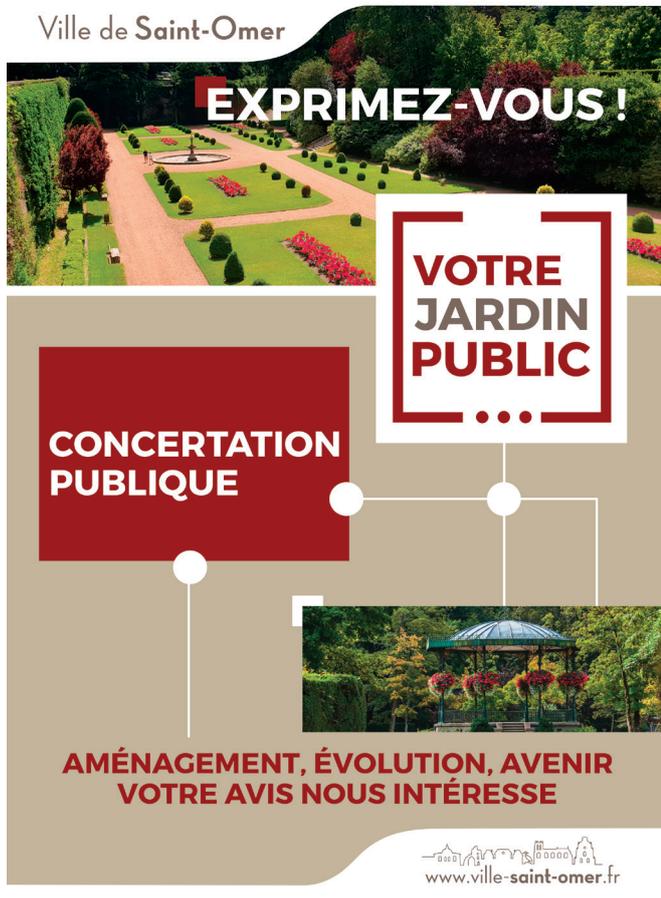
Un stop a été installé à l'intersection de la rue de la Commune de Paris et de la rue de la Manutention. La rue de la Manutention est en sens interdit et dans l'autre sens, un sens interdit a été placé rue de la commune de Paris. Aussi pour se rendre rue Sainte-Claire il faut emprunter la rue Henri Dunant.

Ces modifications sont à l'initiative du Conseil de Quartier Perpignan pour la sécurisation des abords de la Maison de Quartier et ainsi améliorer l'accueil des enfants et des usagers. Encore un exemple concret d'une action réalisée par ce dispositif participatif qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie quotidien dans les quartiers.

L'étude menée pour la mise en place d'une zone 30 à l'échelle de la ville a été initiée par le Comité vélo. Créé en juin 2016, son objectif est de promouvoir la place du vélo en ville. La pratique du vélo présente de nombreux avantages pour la population et le territoire en favorisant les modes de déplacement doux et respectueux de l'environnement, en luttant contre la sédentarisation de la population et en participant au dynamisme des centres-villes (des études montrent que les cyclistes sont fidèles aux commerces de proximité et participent donc au dynamisme des centres-villes). Le Comité vélo se compose de représentants de la ville (techniciens et élus), de l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer et de l'ADAV. Par ailleurs, l'étude opérationnelle de la mise en place de cette zone 30 a été menée par l'AUD.



CONCERTATION



Le jardin public de Saint-Omer est un lieu emblématique offrant plusieurs ambiances, où les générations se croisent et cohabitent. Disposant d'un jardin à la française, d'un parc paysager à l'anglaise, d'un arboretum, d'un parc animalier, d'un parcours santé, des Glacis, d'une aire de jeux et de pique-nique, il accueille aussi bien les familles, que les sportifs, ou les amoureux de la nature. Créé en 1896, il fêtera ses 125 ans en 2021.

Le 19 juin dernier, le conseil municipal a délibéré en faveur d'une concertation publique avec les habitants, et le soutien des services municipaux, pour permettre aux Audomarois de s'exprimer sur les atouts du jardin public, et sur leurs attentes.

Cette concertation est actuellement en cours et elle s'organise en 3 étapes. Une première réunion de lancement a eu lieu le 5 octobre dernier. Après une présentation des objectifs de la concertation, usagers, élus, techniciens et experts ont eu l'occasion d'échanger sur l'avenir du jardin public. Ensuite, un questionnaire a été mis en ligne du 5 octobre au 12 novembre pour recueillir les avis et idées de chacun. Ce sont plus de 400 réponses qui ont été ainsi recueillies et qui ont permis de définir des grandes thématiques de réflexion, qui ont également été travaillées lors d'ateliers de groupe le 30 novembre dernier.

Une dernière réunion publique viendra clore cette concertation publique (date non définie à la parution de ce numéro).

CONTRIBUTIONS GROUPES D'OPPOSITION

Groupe Renouveau Audomarois

Agitation et communication ne font pas forcément satisfaction. Chaque jours nos politiques locaux comme nationaux en font la démonstration. Il serait plus utile de se préoccuper de ces petits plus qui pourraient rendre la ville plus agréable pour tous. Des suggestions?

renouveauaudomarois@gmail.com

Groupe Saint-Omer, le coeur de l'Agglomération

Fablab et cadencement du TER

Si les mots « fablab », « coworking », « net working », « prototyper » ont un sens pour vous alors, aller à la station.

Nouvelle dénomination qu'a prise notre ancienne et belle gare dont la vue restera encore pour longtemps masquée par un triste préfabriqué.

Fallait-il s'inscrire dans cette démarche ? L'avenir le dira.

En attendant que dire des tarifs prohibitifs de location pour les employés, étudiants, ouvriers qui transitent chaque jour par la gare. Ils ne pouvaient que difficilement mettre les 4 euros demandés pour se garer chaque jour à proximité des quais. Comment croire qu'ils mettront 150 euros HT par mois pour un poste de travail dédié. Le TER qui nous mène maintenant à Lille avec de plus en plus de difficulté serait-il rempli de startups, de coworkers ?

Non, il est simplement emprunté en majorité par des gens modestes qui n'ont pas d'autres choix que de rejoindre la métropole pour travailler et qui d'ailleurs verront aujourd'hui leur temps de transport accru.

Ils auraient simplement aimé trouver aussi des services du quotidien pour leur faciliter la vie et un maire ex-vice-président de Région capable de s'opposer à cette nouvelle grille horaire.

N'oublions pas que le taux de pauvreté de notre ville est supérieur à 30%, alors qu'il n'est que de 14,7% en France.

Il y a des Audomarois qu'il ne faut pas délaissier, ils ont droit eux aussi à un confort de vie et à la modernité.

DÉCHETS VERTS

Saviez-vous que le brûlage des déchets verts produits par les ménages émettent de nombreux composés toxiques (métaux, dioxines, particules, etc.) ?

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine !

C'est pourquoi, sur l'ensemble du territoire régional, le brûlage des déchets verts produits par les ménages (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles, etc.) est interdit par les règlements sanitaires départementaux. En cas de non-respect de cette interdiction, une amende pouvant aller jusqu'à 450 € peut être imposée.

Des solutions alternatives existent !

Plutôt que de brûler vos déchets, vous pouvez les apporter à la déchèterie la plus proche de chez vous ou les composter chez vous.



LE PLUI CONSULTABLE EN LIGNE

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) commun aux 25 communes qui composent le pôle territorial de Longuenesse de la CAPSO (*) est devenu opposable depuis le 12 septembre 2019, et remplace les documents d'urbanisme communaux aujourd'hui applicables (POS, PLU ou carte communale). Il constitue désormais le document de référence pour tous les projets de construction (faisant l'objet d'un permis de construire, d'une déclaration préalable...).

Il est consultable directement sur le site internet de la CAPSO à l'adresse suivante : www.ca-pso.fr/plui/plui-pole-territorial-longuenesse/

NOËL

à Saint-Omer



29 NOVEMBRE
5 JANVIER

GRAND JEU DES COMMERÇANTS*

*J'achète à Saint-Omer
je gagne des cadeaux*

29 NOVEMBRE
24 DÉCEMBRE

3

UNE
AU GRATAGE
DEUX
AU TIRAGE

CHANCES DE GAGNER!



PARTICIPANTS

www.ville-saint-omer.fr

DEMANDE DE CARTES D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Les personnes souhaitant déposer une demande ou un renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport sont invitées à effectuer une pré-demande en ligne sur le site www.service-public.fr ou www.ville-saint-omer.fr.

Le dépôt du dossier accompagné des pièces justificatives se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30
fermeture du service le jeudi matin.

Prenez rendez vous en ligne sur www.rdv360.com ou par téléphone au **03.21.98.40.88**

Attention au délai ! Anticipez vos démarches.

Nous attirons l'attention des utilisateurs sur un certain nombre de sites proposant des prises de rendez-vous ou des démarches payantes. Ces sites bien que légaux ne sont pas des sites gérés par la ville. Soyez vigilant, une seule adresse à retenir : www.ville-saint-omer.fr



LA POSTE RELAIS PREND SES QUARTIERS À L'OFFICE DE TOURISME

Depuis début octobre, un point « La Poste Relais » est ouvert au sein de l'Office de Tourisme au 7 place Victor Hugo.

Les services proposés :

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-Envoyer

Les horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-17h30

Mardi au Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30



AVIS AUX ÉLECTEURS : AVANT LE 7 FÉVRIER 2020



Pour rappel, en vertu de l'article L9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la Ville ou nouvellement arrivées à Saint-Omer sont invitées à se présenter en Mairie, munies d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et ce, avant le 7 février 2020 délai de rigueur.

Les demandes accompagnées des pièces précitées peuvent être adressées par courrier ou par internet www.service-public.fr

MÉMO • MÉMO • MÉMO

L'accueil de la Mairie est fermé le jeudi matin.

Rappel des horaires :

Lundi : 8h30-12h | 13h30-17h

Mardi : 8h30-12h | 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h | 13h30-17h

Jeudi : 13h30-19h

Vendredi : 8h30-12h | 13h30-17h

Les horaires du service des affaires scolaires et de l'accueil téléphonique restent inchangés : du lundi au vendredi, 8h30-12h et 13h30-17h

Il n'y a pas de vente de ticket de cantine, de garderie et d'étude le jeudi matin.

LE CCAS

CONVIVIALITÉ DANS LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Un après-midi par semaine, une animation se déroule dans chaque Résidence Autonomie : Suger, Perpignan, St-Exupéry et Maraîchers.

A cette occasion, différentes activités sont proposées : atelier mémoire, remise en forme, chorale, quizz, atelier cuisine, activités manuelles, jeux de société, loto, sorties (Maison du marais, la Coupole, Blockhaus d'Eperlecques..). Des rencontres intergénérationnelles avec les maisons de quartier de St-Omer et le lycée de l'Aa sont organisées, ainsi que des rencontres inter-établissements avec les EHPAD St-Jean, Arpavie et Arc-en-ciel d'Helfaut, tout comme avec l'association AADCMO et l'Association des Paralysés de France.

Puis durant l'année, le CCAS offre des goûters afin de partager un moment de convivialité avec les résidents.



COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Le colis est offert aux Aînés Audomarois nés en 1954 et années qui précèdent. Cette année, la distribution des colis se déroulera mardi 17 et mercredi 18 décembre 2019 au sein des différents foyers. Petit rappel : l'identité de la personne venant retirer le colis ainsi que le numéro du bon pourront être vérifiés lors de la distribution.

Attention ! Cette année, il n'y a plus de distribution en mairie. Pour le centre-ville, le retrait des colis se déroulera à la Résidence Autonomie Suger.

Une carte « Université du Bel Age » sera remise avec le colis. Elle donne notamment accès à des tarifs préférentiels pour certaines séances de cinéma soit 5,50 € ou pour les conférences des Amis des Musées.



UN MINIBUS 9 PLACES POUR LE TRANSPORT DES AÎNÉS DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Le CCAS de la ville de Saint-Omer a aujourd'hui à sa disposition un nouveau véhicule de 9 places. Ce mini-bus est destiné au transport des personnes âgées dans le cadre des animations journalières des 4 Résidences Autonomie.

Pour permettre le financement de cette opération et promouvoir les entreprises commerciales et artisanales du territoire, les logos publicitaires des entreprises ayant souhaité s'associer à cette initiative figurent sur le véhicule.

Ce nouvel outil permettra aux personnes âgées de pouvoir sortir de leur quartier créant ainsi des échanges entre les résidents des différentes structures et il rendra également plus faciles les déplacements inter-établissements des seniors via de nouvelles animations.

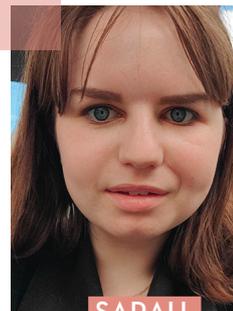


2 SERVICES CIVIQUES AU CCAS

Sarah et Léo, ont intégré le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de Services Civiques et ce pour une période de 8 mois.

Leur mission principale est l'accompagnement des Audomarois isolés, des seniors tant à domicile qu'auprès des Aînés des Résidences Autonomie mais aussi de tous les Audomarois(es) éloignés de l'informatique.

En effet, tout citoyen de Saint-Omer intéressé par un accès à l'informatique dans le cadre de démarches administratives peut s'inscrire auprès du CCAS pour être accompagné.



SARAH



LÉO

MUSÉE SANDELIN



DES CHEFS-D'ŒUVRE EN HOLOGRAMME

Le musée est intégré dans un ambitieux projet associant les universités de Lille et Liège, intitulé : E.Thesaurus. L'orfèvrerie à l'épreuve de la modélisation numérique. Ce partenariat a permis de numériser en 3D divers chefs-d'œuvre d'orfèvrerie médiévale, dont le célèbre Pied de croix de Saint-Bertin. L'œuvre, une fois numérisée, a intégré une **PROJECTION EN HOLOGRAMME**, permettant de l'observer sous toutes ses coutures. Cette réalisation s'est faite en partenariat avec Holusion, une entreprise spécialisée dans l'affichage digital. Une tablette numérique vient compléter le dispositif pour fournir des clés de compréhension de l'œuvre. Cet hologramme a vocation à se déplacer dans les communes du territoire pour faciliter l'accès aux collections du musée grâce au numérique.

UNE MICRO-FOLIE À SAINT-OMER

Mise en place par La Villette en 2017, une opération intitulée «le musée numérique» dans le cadre des Micro-Folie, propose de donner à voir des œuvres numérisées issues de grands musées parisiens et des Hauts-de-France. Cette opération se déploie à présent à l'échelle nationale et même au-delà. Elle peut permettre par exemple à un instant «T» de connecter tous les lieux Micro-Folie en direct et de faire intervenir un conférencier, un artiste... Une Micro-Folie a récemment pris place à Saint-Omer, dans La Station nouvellement inaugurée. Le public a ainsi accès à un catalogue de plusieurs centaines d'œuvres numérisées, dont certaines du musée Sandelin. A l'occasion de l'inauguration de La Station, l'hologramme du Pied de Croix a intégré temporairement la Micro-Folie.

Plus d'informations et d'actualités sur le site internet www.musees-saint-omer.fr

LA COLLECTION D'ESTAMPES ET PEINTURES JAPONAISES PROCHAINEMENT SUR TABLETTE

L'équipe du musée travaille actuellement sur un projet de présentation numérique de sa sublime collection de 70 estampes (dont 2 recueils) et 41 peintures japonaises. Leur fragilité ne permettant pas de les exposer dans le parcours permanent, une numérisation complète a été effectuée cette année. Afin de les présenter au public sur tablette numérique, un partenariat avec l'EILCO vient de naître. Un groupe d'étudiants va concevoir une application permettant une navigation fluide entre les différents thèmes proposés. Des informations complémentaires seront également disponibles pour certaines œuvres. Un accès complet à ce fabuleux ensemble deviendra prochainement réalité !



L'ART DU REGARD. ON VOUS DONNE LES CLÉS

Exposition du 25 septembre 2019 au 12 janvier 2020

Est-on sûr de comprendre les œuvres quand plusieurs siècles nous séparent de leur création ? Les éléments de contexte nous manquent parfois, tant notre regard est celui de la société du 21^e siècle.

A travers l'accrochage intitulé L'Art du regard, le musée Sandelin vous propose de chausser les lunettes des époques précédentes pour percer les secrets de ses collections et les voir sous un autre jour.

Type de visite : visite du parcours permanent

Public : Ados - Adultes

Durée : 1h15

L'AGENDA DU MUSÉE

Mer. 27 novembre, 16h45 (30min)

LES GRANDS BOUTS DE CHOU « COUCOU-CACHÉ AU MUSÉE »

Pars à la découverte des peintures du musée Sandelin. Un petit détail a changé, sauras-tu le retrouver ? Grâce au rendez-vous des bouts de chou, les tout-petits s'initient à l'art et à la découverte d'un musée tout en douceur.

2€, 1€, Gratuité parents
Sur réserv. 03 21 38 00 94
musees-accueil@ville-saint-omer.fr
3 - 5 ans

Dim. 15 décembre, 15h30(1h30)

RDV DE LA COMTESSE « CHASSEZ LES LUNETTES DU 18E SIÈCLE ! »

La comtesse Sandelin vous reçoit dans son hôtel particulier pour parler d'œuvres chères à son cœur. Elle vous proposera de vous transporter au 18^e siècle. Vous vous apercevrez que le regard sur les collections était bien différent à

l'époque ! En lien avec l'accrochage L'Art du regard, on vous donne les clés (jusqu'au 12 janvier 2020)

GRATUIT
Sur réserv. 03 21 38 00 94
musees-accueil@ville-saint-omer.fr

Ven. 27 décembre, 14h (2h)

JEU EN FAMILLE « L'ŒUVRE MYSTÈRE »

Lancez-vous dans la quête d'une œuvre mystère. Il vous faudra percer des secrets, déjouer des pièges et déchiffrer des codes. Des indices à replacer vous aideront à reconstruire le message mystère, qui vous conduira tout droit à l'objet tant convoité !

7€, 5€
Sur réserv. 03 21 38 00 94
musees-accueil@ville-saint-omer.fr

Jusqu'au 12 janvier 2020 : Parcours-expo « L'Art du regard, on vous donne les clés »

Du 30 octobre 2019 au 3 mai 2020 : focus « Le théâtre japonais »

Ville de Saint-Omer
Musée Sandelin

EXPOSITION

du 25 sept 2019

au 12 janv 2020



L'ART DU REGARD

On vous donne les clés

Portrait supposé d' Auguste Louis de Talleyrand, Jean Baptiste Greuze, 1792 - 8x stories



www.musees-saint-omer.fr